

ANCRE D'OR...

La promotion touristique de la voie d'eau

Les Ancres d'Or ont permis de récompenser des réalisations originales en matière de tourisme fluvial. Rencontre avec les acteurs de cette promotion multiforme pour lesquels développer le tourisme via la voie d'eau coule de source...

TEXTE : SOPHIE BASTIDE



ASSOCIATION 'CAP VERT

'Cap Vert sur sa cale de construction.

ANCRE D'OR

'CAP VERT... LA VOIE D'EAU POUR TOUS

La découverte de la voie d'eau, une expérience souvent inaccessible aux personnes handicapées... Pourtant on a voulu y croire à Nantes où l'association 'CAP VERT est maître d'œuvre de la construction d'une péniche spécialement aménagée pour que ces personnes aient, elles aussi, accès au tourisme fluvial. 'CAP VERT (Centre d'Activités en

Péniche — Vacances Éducatives sur la Rivière et par le Tourisme) est né en 1995 de l'initiative de Nicolas Marichal. Au retour de son service national effectué auprès de personnes handicapées, ce jeune alors âgé de 25 ans, a lancé ce projet pour partager avec elles sa passion des canaux bretons. L'association Histoire de la Construction Navale a apporté quant à elle son soutien technique. La ville de Nantes et le conseil général de Loire-Atlantique, entre autres, ont financé le chantier d'insertion ATAO. Le lancement de la péniche a eu lieu le 7 avril 2001.

Dominique Marichal, président de 'CAP VERT, nous a apporté quelques précisions :

Fluvial : Une croisière à bord de la péniche 'CAP VERT, ça ressemble à quoi ?



Dominique Marichal :

C'est d'abord une croisière qui se veut ouverte à tous, quel que soit le handicap. L'itinéraire choisi : Nantes-Redon, nous a paru bien adapté. Ces croisières d'une durée de cinq jours à raison de deux ou trois heures de navigation par jour sont ouvertes non seulement aux associations mais aussi aux individuels qui peuvent se joindre à un groupe. L'encadrement s'effectue avec les accompagnateurs habituels ou avec les bénévoles de notre association. Un programme adapté à chaque groupe permet, par exemple, la découverte sensorielle du canal (bruits, parfums) pour les malvoyants. De nombreuses activités sont proposées : présentation de la flore et de la faune ; promenades sur les chemins de halage ; visites de musées comme celui de la batellerie de Redon. L'initiation à la vie fluviale inclut, lorsque c'est possible,

la participation aux manœuvres au passage des écluses.

F. : *Quels sont les aménagements particuliers que vous avez dû prévoir sur cette péniche ?*

D.M. : Un ascenseur ainsi qu'une passerelle spéciale pour les chariots. Les toilettes et douches sont aux normes « handicapés ».

F. : *Que sont donc devenues les personnes qui ont travaillé sur le chantier d'insertion ATAO ?*

D.M. : Sur les 70 personnes qui sont passées par le chantier, les deux tiers ont aujourd'hui trouvé un emploi ou sont en formation qualifiante. Ils ont bien souvent été initiés à la soudure sur le chantier de 'Cap Vert, or c'est une formation très demandée aujourd'hui...

CROISI EUROPE POUR VOYAGER JUSQU' AUX CONFINES DU CONTINENT

Société familiale strasbourgeoise spécialisée en restauration et réception, CroisiEurope décide en 1982 de se lancer dans une nouvelle activité : des croisières sur le Rhin. Progressivement, elle part à la conquête des différents affluents de ce fleuve puis étend son activité sur la Saône, le Danube, le Neckar, l'Elbe, le Pô, etc. Aujourd'hui, cette entreprise dynamique dispose d'une flotte de 18 bateaux et se positionne comme la première compagnie fluviale en Europe. Elle ne renie pas ses origines car nombre de ses croisières ont des thèmes gastronomiques !

Marjorie Fritz, chargée de communication pour CroisiEurope, a été notre interlocutrice :

F. : *Quelles sont les clés de votre succès ?*



Marjorie Fritz : L'excellent rapport qualité prix ! Nous avons démocratisé la croisière fluviale. C'est aussi la constance de la qualité due au suivi

que nous faisons sur chaque croisière où nos responsables sont à l'écoute des clients qui relatent leur croisière au travers des fiches d'appréciation. Notre originalité consiste aussi dans le fait que nous sommes à la fois propriétaires et exploitants. Nous effectuons, en effet, le suivi du produit de A jusqu'à Z.

F. : *Quels sont les projets de CroisiEurope ?*

M.E. : Nous lançons de nouveaux bateaux suite à la forte demande des marchés européens et étrangers. *Le Rhône-Princess* qui a été inauguré à Lyon, le 28 mars 2001, est un bateau haut de gamme qui accueillera principalement une clientèle américaine sur le Rhône et la Saône. *Le France* et *Le Modigliani*, lancés respectivement le 31 mars et le 29 juin 2001, renforceront la capacité d'accueil de la flotte CroisiEurope sur le Rhin. Quant au *Vasco de Gama*, autre nouveauté, il suivra le Douro au Portugal pour des « croisières mandarines » ou à la découverte du porto. Enfin, *le Seine Princess* circulera sur Paris. Ce bateau très luxueux a été conçu plus particulièrement pour la clientèle américaine. Les fleuves lointains ne nous laissent pas indifférents : la possibilité de mettre un bateau sur le Mékong en 2003 est déjà à l'étude.

ANCRES D'ARGENT

OYEZ, OYEZ « LE TAMBOUR À VENTELLES »

Le long du canal du Midi, en Haute-Garonne, à Ramonville-Saint-Agne, une compagnie de théâtre propose une approche de l'histoire du canal par un spectacle original, itinérant et éducatif.

Le public visé : les enfants. La troupe parvient à chaque nouvelle représentation « d'un canal, c'est pas banal » à susciter la curiosité pour le canal du Midi désormais classé au Patrimoine mondial de l'Humanité par l'Unesco. Pour les scolaires, un dossier pédagogique est mis à la disposition des enseignants. Nous avons interrogé Jean-Jacques Ensminger, président du Tambour à Ventelles :

Fluvial : *Comment est né ce spectacle ?*



Jean-Jacques Ensminger :

C'est un désir très fort de faire partager notre passion pour le canal du Midi et de transmettre nos connaissances sur le patrimoine fluvial qui

nous a incités à mettre en place ce spectacle.

F. : *Combien de représentations y a-t-il eu « d'un canal, c'est pas banal » ?*

J.-J.E. : Au moment où je vous parle, nous en sommes à plus de 170 représentations. Le spectacle lancé en mars 1999 fonctionne toute l'année scolaire de septembre à juin.

F. : *Quel est votre public de prédilection ?*

J.-J.E. : Nous ne faisons que des séances privées et nous nous adressons plus particulièrement à des enfants âgés de 5 à 10 ans. Le spectacle est adapté à ce groupe d'âge car l'histoire du canal présentée de manière artistique est très simplifiée. La durée du spectacle, trois quarts d'heure, permet de ne pas

Sarah Baron, la comédienne du Tambour à Ventelles, dans un décor multicolore peuplé de marionnettes.





ASSOCIATION VAM/BENQUET

La galupe Bayoune restaurée par l'association Val d'Adour Maritime à Bayonne.

dépasser le seuil d'attention des enfants. Nous travaillons essentiellement avec des écoles, des centres culturels et des comités d'entreprise.

À BAYONNE, MISE À L'EAU D'UNE GALUPE

C'est une nouvelle fois une association, VAM (Val d'Adour Maritime), qui a été primée pour avoir remis à l'eau un chaland traditionnel de l'Adour. La municipalité a soutenu le chantier de réinsertion qui a réalisé le projet. Le financement s'élevant à 150 000 F a été assuré par différents partenaires : entreprises locales, conseil régional, conseils généraux (Pyrénées-Atlantiques et Landes). La galupe de 15 tonnes environ, 18 mètres de long et 4,5 mètres de large baptisée Bayoune a été mise à flots en avril 1998.

Nous avons rencontré Barthélémy Savary, président de l'association Val d'Adour Maritime :

Fluvial : *Qu'est devenue la galupe ?*



Barthélémy Savary : Nous sommes en train de travailler à l'appontement où elle sera amarrée. Pour l'instant, elle attire quelques curieux. Elle se déplace

pour les fêtes. Nous avons tenu à ce qu'elle ne soit pas motorisée pour rester dans l'esprit des chalands d'origine. Par conséquent, elle n'est pas conçue pour des croisières de plaisance d'autant que les normes de sécurité sont, elles aussi, d'époque. Mais nous envisageons de l'utiliser pour y faire chanter une chorale. Elle nous sert surtout de support pédagogique auprès des écoles.

F : *L'Ancre d'argent a-t-elle permis de mieux faire connaître votre action ?*

B.S. : Oui, d'autant plus que la presse locale s'en est fait l'écho. Nous avons eu un très bel article dans La Semaine du Pays Basque. Et puis, un mois peut-être après la remise de l'Ancre d'argent, nous avons reçu un trophée décerné par l'Association des Paralysés de France pour nos pontons aménagés pour les personnes à mobilité réduite.

Pour une petite association comme la nôtre, ces deux distinctions pour commencer une nouvelle année, ça représente beaucoup.

F : *Quelle sera la prochaine action de VAM ?*

B.S. : Notre principal projet pour l'année 2001 consiste à finir de restaurer un cabestan que nous avons retrouvé sur les bords de l'Adour au milieu des ronces, et à en reconstruire un autre plus en aval. Nous avons déjà trouvé l'emplacement pour exposer cet objet qui servait autrefois à pêcher le saumon notamment... et nous comptons reconstituer une pêche d'antan lors de son inauguration.

PATRIMOINE FLUVIAL : ARRÊT SUR L'ASCENSEUR À BATEAUX DES FONTINETTES

Depuis 1984, l'association des Fontinettes à Arques, dans le Nord - Pas-de-Calais, œuvre pour la sauvegarde et la

promotion d'un ouvrage classé : un ascenseur à bateaux dont le début de la construction remonte à 1880. Il leur est difficile néanmoins de combattre la dégradation de la structure métallique. Nous avons interrogé Léon Foubert, président de l'association :

Fluvial : Où en êtes-vous de la rénovation de l'ascenseur ?



Léon Foubert : Nous sommes en plein boom puisque notre contrat d'occupation temporaire avec Voies Navigables de France se termine en 2002. En septembre

2002, nous nous porterons candidats pour répondre au cahier des charges adressé dans le cadre d'une délégation de service public. C'est donc un véritable challenge pour nous. D'ici là, nous allons rendre de plus en plus performant le site touristique, notamment en ce qui concerne la sécurité. Nous lançons actuellement une campagne auprès des politiques pour obtenir de nouvelles ressources car pour l'instant, les visites de l'ascenseur à bateaux nous permettent tout juste de payer nos frais de fonctionnement quotidien et les salaires des guides et du personnel administratif.

F : Quelles sont les animations proposées autour de l'ascenseur à bateaux ?

L.F. : Nous avons notamment depuis

juin 2000 un bateau à passagers, *Le Fontinette*, qui fait le trajet entre l'ascenseur à bateaux et le centre-ville de St-Omer en empruntant un canal très bucolique... Personnellement, en tant que directeur d'école, je mets tout particulièrement l'accent sur la pédagogie pendant les visites de l'ascenseur.

UNE CAMPAGNE DE PUB FLAMBOYANTE POUR LE CRT NORD-PAS-DE-CALAIS

Région riche de rivières et canaux, le Nord - Pas-de-Calais a mis à l'honneur le tourisme fluvial grâce à une campagne de promotion exemplaire lancée par le Comité Régional de Tourisme. Ainsi ont été créés de nombreux événements : les fêtes de l'eau de la Lys, la publication d'un guide et d'une carte touristique fluviale, d'un journal fluvial *La Ruée vers l'eau*, d'une enquête sur le tourisme fluvial... et d'un numéro spécial Nord - Pas-de-Calais inséré dans notre magazine à l'occasion du Salon nautique 2000 ! Coût global de cette campagne menée sur cinq ans et financée à hauteur de 50 % par l'Union européenne en partenariat avec la région Nord - Pas-de-Calais, les provinces de Flandre occidentale

et de Hainaut en Belgique : 15 millions de francs.

Bernard Sandras, directeur du Comité Régional de Tourisme du Nord - Pas-de-Calais, a répondu à nos questions :

Fluvial : Quelle a été la genèse de cette campagne de promotion du tourisme fluvial ?



Bernard Sandras : Elle a été lancée en 1996 dans le cadre d'un programme européen de requalification des canaux et rivières.

F : Quelles sont les retombées de ces opérations ?

B.S. : L'augmentation du trafic plaisancier : plus de 44 % depuis 1996 (en 1999, 68 000 touristes ont emprunté les bateaux à passagers de notre région), l'implantation de nouveaux loueurs dans la région.

F : Comment comptez-vous poursuivre votre action de promotion du tourisme fluvial ?

B.S. : Nous souhaitons développer de nouvelles actions de promotion afin d'accompagner les collectivités qui mettent en place des fêtes de l'eau. Par ailleurs, nous envisageons de poursuivre et d'étendre notre collaboration avec Voies Navigables de France dans le cadre de la mise en place d'un Observatoire régional du tourisme fluvial. ■

L'ascenseur à bateaux des Fontinettes

